



Intimidation et violence

ILS IRONT LOIN

Bilan du plan de lutte 2018-2019



Commission
scolaire
de Montréal

École : Ahuntsic et annexe	
Parmi ce qui a été accompli, de quoi êtes-vous le plus fiers ? Quelle (s) réussite (s) devrait-on célébrer? Diffuser?	<ul style="list-style-type: none">➤ Poursuite d'un conseil d'élèves dans les deux pavillons pour responsabiliser les élèves dans la recherche de solutions;➤ Assemblée(s) d'élèves sur le code de vie pour les informer des règles à suivre;➤ Application du protocole (chemine rouge) pour signaler tout geste d'intimidation et assurer un suivi auprès des personnes intimidées, des intimidateurs ou des témoins;➤ Nouveau programme de billets verts qui évoluera encore en 19-20;➤ Utilisation de la justice réparatrice par les intervenants pour régler les conflits plus rapidement;➤ Rigueur et rapidité des interventions auprès des élèves et une plus grande implication des enseignants relativement à l'utilisation du cartable de consignation des gestes répréhensibles.
Comment votre plan de lutte a-t-il contribué à faire de votre école un milieu sain et sécuritaire? À cette étape, êtes-vous déjà en mesure de rendre compte de premiers résultats observables ? Voyez-vous déjà des impacts suite à vos efforts? Lesquels?	<ul style="list-style-type: none">➤ Ajout d'un TES au pavillon principal pour équiper nos plus jeunes sur la résolution de conflits;➤ Nous avons eu un cas d'intimidation formelle en 2018-2019, au 3^e cycle. Comme l'an dernier.➤ Tout le monde est conscient de la problématique de l'intimidation et de ses enjeux.➤ Sur la cour et au service de garde, certaines problématiques persistent, elles sont davantage de l'ordre des injures verbales, de la médisance et des querelles.
Est-ce que votre plan de lutte vous a permis de sensibiliser et de rendre votre communauté éducative plus efficace en matière de prévention et de traitement de la violence (résolution des problèmes d'intimidation et de violence plus efficaces, récurrences moins fréquentes, climat amélioré, etc.)?	<ul style="list-style-type: none">➤ Le personnel est sensibilisé à la problématique de l'intimidation et intervient de façon plus «proactive»;➤ Nous devons davantage être vigilants à l'extérieur des classes. C'est surtout dans la cour, au service de garde, au service de dîner ou dans les corridors, lors des transitions qu'il y a place à amélioration;➤ Concernant les cas d'intimidation reliés aux réseaux sociaux, la sensibilisation auprès des élèves semble fonctionner, car nous n'avons pas eu de gros cas à régler. L'agente sociocommunautaire a fait une activité de sensibilisation aux élèves du 3^e cycle.
Quelle est votre cible chiffrée pour l'année 2019-20? Quels sont les moyens retenus pour atteindre cet objectif de résultat?	<ul style="list-style-type: none">➤ Rabaisser à 0 % les cas d'intimidations formelles.

Caractéristiques des cas d'intimidation 2018-2019 École Ahuntsic

Nombre de situations	Nombre de victimes	Nombre d'intimidateurs	Types d'intimidation
1 Situations rapportées <ul style="list-style-type: none"> • 1 jugée comme étant de l'intimidation. 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 victimes 	1 intimidateurs <ul style="list-style-type: none"> • Ils ont cessé après la 1^{re} intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exclusion, rejet, rabaissement et menace

Informations sur les victimes

Secteur et niveau scolaire	Nombre d'élève(s)	Pourcentage	Nombre / Total élèves
Secteur AIDA			0/100
Secteur Accueil			0/109
Régulier	4 5 ^e année	1,7 %	4/373
Total de victimes	4		

Information sur les intimidateurs

Secteur et niveau scolaire	Nombre d'élève(s)	Pourcentage/	Nombre / Total élèves
Secteur régulier	1 élève de 5 ^e	0,27 %	(1/373)
Total d'intimidateurs	1		

« Le conseil d'établissement procède **annuellement** à l'**évaluation des résultats** de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un **document faisant état de cette évaluation** est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. » (art. 83.1 LIP)

Dès sa présentation au conseil d'établissement, veuillez diffuser ce document.